NOTE LIMINAIRE

Les textes légaux qui sont à indiquer dans les actes doivent être reproduits in extenso.

Les actes doivent comporter les postes du coût et la nature de l'émolument.

Le quantum ne fera pas l'objet d'une notation.

Tous les actes sont signifiés par l'Huissier de Justice. Les modalités de signification devront être suffisamment précises.

ENONCÉ DU SUJET

La SARL LOUER, immatriculée au RCS LA ROCHELLE (Charente-Maritime), sous le numéro B 1234567, a loué suivant contrat sous seings privés du 11 septembre 1995, et pour une durée d'un mois, un téléviseur couleur 16/9 de marque LAST, n° de série X 999 012, à M. Roger DOUILLET, retraité, demeurant 8 place Joffre à LA ROCHELLE. Le prix de la location a été réglé lors de la signature du contrat. Au terme du contrat, le gérant de la société bailleresse vient consulter, Me Louis MACLOU, Huissier de Justice audiencier devant le Tribunal de Grande Instance de LA ROCHELLE, et dont l'étude est située 15 rue Saint-Nicolas, à LA ROCHELLE, afin de lui demander de faire valoir ses droits, en vue d'obtenir le plus rapidement possible, la restitution du bien loué. Le gérant remet alors à Me MACLOU, le contrat de location signé par le locataire le 11 septembre 1995.

1. Vous rédigez le 16 octobre 1995, la requête tendant à la restitution du bien loué, qui sera présentée au juge compétent.

La demande de restitution du requérant a été accueillie favorablement.

- 2. Rédigez l'acte par lequel Me Louis MACLOU, porte à la connaissance de M. Roger DOUILLET, la décision rendue. L'acte sera délivré le 2 novembre 1995, et la copie sera déposée en Mairie de LA ROCHELLE
- 3. Me Louis MACLOU est en possession du titre exécutoire délivré le 24 novembre 1995.

Le bien loué est toujours entre les mains de M. DOUILLET qui a fait savoir à Me MACLOU qu'il s'opposerait violemment à une remise volontaire.

En l'absence de toute personne au domicile de M. DOUILLET, Me MACLOU appréhende le 4 décembre 1995, le bien loué.

Rédigez l'acte approprié et mentionnez la formalité particulière.